



FORMATION ACTEUR PRAP IBC (Industrie, BTP, commerce et activités de bureau)

OBJECTIFS DE LA FORMATION : Prévenir les risques liés à l'activité professionnelle par des analyses de poste de travail et les échanges d'informations sur les risques en présentant des pistes d'amélioration

COMPÉTENCES VISÉES

C1 : Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise

C2 : Observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

C3 : Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise et sa prévention.

PÉDAGOGIE : Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes. Contenu adapté au public et au milieu professionnel, Sources documentaires INRS.

Accessibilité : Pour une identification des besoins, merci nous contacter

DUREE : 2 jours



PROGRAMME

1/ Initiation à la prévention des risques professionnels

- Les cadres légal et institutionnel de la prévention des risques
- Les enjeux de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance.
- Les processus d'apparition des risques professionnels.
- Les différents risques de son secteur d'activité
- Les notions d'accident de travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle.

2/ Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels

- Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies
- Repérer les facteurs d'accidents de manutention et les TMS
- Identifier les composantes d'une situation de travail génératrice de risques
- Évaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Analyser les phases de travail à risque dans son activité professionnelle.
- Les outils de recherche d'améliorations préventives.

3/ Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

- Les principes de sécurité physique et d'économies d'effort.
- Simulation sensorielle des handicaps physiques dus au travail.
- Les manutentions protectrices adaptées à son métier.
- L'utilisation des aides techniques à la mobilisation des charges inertes

4/ Inscrire ses actions dans la démarche de prévention

- Connaître son potentiel d'action dans la démarche de prévention.
- Participer activement à la démarche de prévention.
- Interagir efficacement avec les autres acteurs de la prévention.

Évaluation : Par une formatrice certifiée INRS délivrance d'une attestation individuelle de formation et d'un certificat Acteur PRAP IBC valable 24 mois, à l'issue de la formation sous réserve de réussite aux épreuves certificatives.